VENTES A L'ENCAN

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide Emplacement d'Affaires.

Cottages doubles, terrains vacants et cottages simples à Algier progressiste.

Emplacement d'affaires. No 247 avenue Atlantique, à l'encoignure de l'avenue Pelican.

Magasin et résidence avenues Pacifique et Pelican.

Magasin cottages doubles.

Nos 239 et 241 avenue Atlantique, entre les rues Pélican et Thayer.

Nos 233 et 235 avenue Atlantique, entre les rues Pélican et Thayer.

245 et 247 avenue Pacifique, à l'encoignure de l'avenue Pélican.

Avenue Pélican, entre les rues Pacifique et Elmire.

Lots vacants.

Trois lots dans l'ilet borné par les avenues Pacifique et Elmire et la rue Thayer.

Cottage simple, No 243 avenue Pacifique, entre l'avenue Pélican et la rue Thayer.

Successeur de Léonard L. Kennedy.

No 73,160. Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR STOUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 23 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 16 mai 1904, par l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir:

1— Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le cinquième district de cette ville, dans l'ilet borné par les avenues Pacifique et Atlantique, la rue Thayer et l'avenue Pélican, et est désigné par la lettre A sur un certificat d'arpentage par Chas G. De Lisle, voyer, daté le 20 mai 1904, et d'après cela ledit lot a une façade de quarante neuf pieds cinq pouces et quatre lignes à l'avenue Atlantique sur une profondeur de cent vingt trois pieds huit pouces, entre lignes parallèles, ledit lot formant l'encoignure des avenues Atlantique et Pélican et est composé du tout du lot original 18 et partie du lot original 19.

Les améliorations sont connues comme No 247 avenue Atlantique à l'encoignure de l'avenue Pélican, comprenant une résidence substantielle en bois à deux étages et contenant grand magasin, buvette, grand entrepôt à deux étages etc., vestibule, veranda, dans et quelques 11 chambres, chambre à bain, citernes, etc., le tout en splendide état, neuf au bail de la buvette expirant le 24 février 1905 à $15 par mois.

2— Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le cinquième district de cette ville, dans l'ilet borné par les avenues Pacifique et Atlantique et la rue Thayer et l'avenue Pélican et est désigné par la lettre B sur un certificat d'arpentage par Chas. G. De Lisle, voyer, daté le 20 mai 1904, d'après cela ledit lot commence à une distance de quarante pieds cinq pouces et quatre lignes de l'encoignure de l'avenue Pélican et a une façade de trente sept pieds un pouce de face à l'avenue Atlantique sur une profondeur de cent vingt trois pieds huit pouces entre lignes parallèles. Ledit lot est composé d'une partie du lot original 19 et d'une partie du lot original 20.

Les améliorations comprennent un splendide cottage double Nos 239 et 241 avenue Atlantique, entre l'avenue Pélican et la rue Thayer et contenant cinq chambres de chaque côté, tout couvert en ardoises, citerne, hangar et la maison est située de la banquette et a un portique sur sa façade et se loue $11 00 par mois par côté.

3— Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le cinquième district de cette ville, dans l'ilet borné par les avenues Pacifique et Atlantique, la rue Thayer et l'avenue Pélican et est désigné par la lettre A sur un certificat d'arpentage par Chas G. De Lisle, voyer, daté le 20 mai 1904, et d'après cela ledit lot commence à une distance de quatre vingt un pieds six pouces et quatre lignes de l'encoignure de l'avenue Pélican et a une façade de 35 pieds 8 pouces et 7 lignes à l'avenue Atlantique sur une profondeur de 123 pieds 8 pouces entre lignes parallèles et est composé de tout le lot original No 21, et partie du lot original No 20.

Les améliorations comprennent un bon cottage double Nos 233 et 235 avenue Atlantique, entre l'avenue Pélican et la rue Thayer, un toit couvert en ardoises, 5 chambres, citerne, hangar etc., de chaque côté, reste de la banquette avec galerie sur le devant et se loue $11 par mois de chaque côté.

4— Deux certains lots de terre situés dans ledit cinquième district de cette ville, dans l'ilet No 41, tel que plan de ville borné par les rues Pacifique et l'avenue Pacifique, à la rue Pélican et la rue Alix et désignés comme lots Nos 11 et deux de l'ilet No 9 maintenant ilet No 41, borné comme il est dit ci-dessus d'après le plan ci-dessus mentionné de Thompson, voyer daté le 7 mars 1840 lesquels lots de terre sont contigus l'un à l'autre et mesurant comme suit à savoir:

Ilet No 9 formant l'encoignure des avenues Pacifique et Pélican et mesurant trente et un pieds 8 pouces de face à l'avenue Pacifique sur cent vingt trois pieds 8 pouces de profondeur et façade à l'avenue Pélican entre lignes parallèles et ilet No 2 mesurant trente et un pieds sept pouces de face à l'avenue Pacifique sur cent vingt trois pieds huit pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant un placement d'affaires à étage et contenant 4 chambres, hangars, citerne, etc., contigues au ci-dessus et faisant face à l'avenue Pélican est un cottage double, vetusté de la banquette et contenant quatre chambres de chaque côté, trois hangars etc., la propriété est maintenant occupée.

5— Trois certains lots de terre, situés dans ledit cinquième district de cette ville, dans l'ilet No 42, borné par les l'avenue Pacifique, la rue Elmire et l'avenue Pélican et la rue Thayer, lequel ilet est aussi désigné par le No quatre sur un plan du "Brooklyn Warehouse Co. Property" par W. T. Thompson, voyer, daté le 7 mars 1840, déposé en l'étude d'Andrew Hero, Jr., un notaire en cette ville, lesdits trois lots ou portions de terre sont désignés par les lettres A, B et C, sur un dits plan. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté le 27 juil et 1895, annexé à un acte de vente de T. J. Kennedy à Mme Margaret Donelly, dans le bureau de James J. Wood, le 15 août 1895. Lesdits trois lots ou portions de terre sont de l'arriéré portion des lots Nos un et quatre acquis par le défunt John Kennedy pardevant Henry P. Dart le 24 août 1892, lesdits lots A, B et C sont contigus et les lots A et B sont contigus et mesurant chacun trente deux pieds de face à l'avenue Pélican par cent neuf pieds et huit pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le lot A formant l'encoignure de l'avenue Pacifique et de la rue Thayer et ayant cent neuf pieds huit pouces de face comme profondeur à la rue Thayer et le lot C a vingt quatre pieds de face à l'avenue Pacifique par cent neuf pieds huit pouces de profondeur entre lignes parallèles.

6— Deux certains lots de terre, situés dans le même cinquième district de cette ville, dans l'ilet No 42, bornés par les avenues Pacifique, Elmire et Pelican et la rue Thayer, lequel dit ilet est aussi désigné par le numéro quatre, sur un plan du "Brooklyn Warehouse Co Property" par W. T. Thompson, voyer, daté le 7 mai 1949, déposé en l'étude de Andrew Hero Jr., notaire en cette ville, lesdits deux lots sont désignés par les numéros dix huit et dix neuf, sur ledit plan, contigus l'un à l'autre, et mesurant chacun trente pieds six pouces et six lignes et trois quarts de ligne de face à l'avenue Pacifique sur cent vingt trois pieds huit pouces de profondeur entre lignes parallèles. Ledit lot No 18 formant l'encoignure des avenues Pacifique et Pélican.

Le lot No 18—Les améliorations comprennent un cottage double en bois attrayant Nos 245 et 247 avenue Pacifique à l'encoignure de l'avenue Pelican, retire de la banquette, avec grillage en fer sur la façade, salon, trois chambres à coucher, cuisine, portique sur le devant, citerne, hangar etc., de chaque côté, la maison est en bonne condition et se loue pour $12 00 chaque côté.

Le lot No 19—Les améliorations comprenant un splendide cottage simple en bois couvert en ardoises, No 243 avenue Pacifique entre l'avenue Pelican et la rue Thayer, retiré de la banquette, et contenant 6 chambres, vestibule, galerie sur le côté, galerie sur la façade, chambre à bain, office etc., en bonnes conditions et se louant $15 00 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a, en un crédit de un an ou de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée aux porteurs des billets et l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes de ville et d'Etat sur ladite propriété, dues et exigibles en l'année 1904.

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

Au même moment et endroit il sera vendu tous les droits, titres et intérêts de Thomas J. Kennedy comme une partie défendante dans le procès intitulé les Etats Unis de l'Amérique vs Irene Brooks, femme de Charles Harris et au No 13,132 du dossier de la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane étant un procès pour l'expropriation de certaines propriétés foncières en certaines parties des produits desquels ont été par ordre de Cour déposés dans l'enregistrement de la Cour, pour attendre l'adjudication des droits des différentes parties défendantes. Les produits ainsi déposés au montant ainsi que le dit ont ledit intérêt décidento.

Deuxièmement Tous les droits, titres et intérêt de Thomas J. Kennedy comme une partie défendante dans le procès intitulé Etats Unis d'Amérique versus David Jackson et al. No 13,131 du dossier de la Cour des Etats Unis pour le District Est de la Louisiane étant un procès pour l'expropriation de certaines propriétés foncières en certaines parties des produits desquels ont été par ordre de cour déposés dans le registre de la cour pour attendre l'adjudication des droits des diverses parties défendantes, les produits ainsi déposés s'élevant à quatre cent dollars et intérêt dudit défunt en ce.

Conditions—Comptant. Les actes de vente pardevant James J. Wolfe, notaire aux frais de l'acquéreur. 10 00 comptant exigé au moment de l'adjudication.

N. E. Humphrey, avocat.

22 ma.—22 29—juin 5 11 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

SPLENDIDE

Cottage Double Moderne,

No 1523 et 1525 rue Iberville,

Entre les rues Maisa et Villere.

Dans un excellent voisinage payant.

SUCCESSION DE JOHN J. VALENTINO

No 73,142—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, 9 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 6 mai 1904, par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Douane, Villere, Maisa et Bienville, mesurant trente et un pieds huit pouces et six lignes de face à la rue Louisa, commençant à un point soixante trois pieds onze pouces et trois lignes de distance de l'encoignure des rues Douane et Villere, même largeur dans le fond sur une profondeur de cent quarante sept (147) pieds dix (10) pouces et deux (2) lignes entre lignes égales et parallèles d'après le titre du vendeur, le tout comme il est démontré sur le dit devis annexé fait par D. M. Hosenan, député voyer de ville daté le 23 avril 1894. Comme il est démontré sur ledit devis, la maison barrière a été seule la possession du vendeur et ses ancêtres une profondeur additionnelle de dix 10 pieds onze pouces et quatre 4 lignes laquelle est aussi transmises dans ce titre sans aucune garantie quelconque. Enregistré dans le Bureau des transferts livre 151 folio 373.

Les améliorations consistant en un cottage double en bois couvert en ardoises et contenant de chaque côté 5 chambres, citerne, galerie hangar etc. La maison est en bon état et dans une localité de bons rapports, donnant un revenu de $30 par mois.

Conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance s'il en a, en un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication et garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité et devant être passé pardevant Robert P. Upton, notaire aux frais de l'acquéreur, les taxes de 1904 sur la propriété vendue devant être assumées par l'acquéreur au dessus et en plus du prix de l'adjudication et l'acquéreur devant faire un dépôt au moment de l'adjudication de dix pour cent pour l'acte de vente.

T. B. Walker, avocat.

8 mai—8 15 22 29—juin 7 9

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Thomas J. Kennedy

No 73,160—Cour Civile de District, Division C

UN LOT DE WHISKEY.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—LE MERCREDI 15 juin 1904 à 11 heures a.m., à l'Entrepôt Mississippi, Division No 4, entre dans l'ilet borné par les rues S. Front, St Joseph, Delta et June, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 30 mai 1904, par l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir:

Cinq barils de whisky contenant deux barils de whisky Hanover Rye, un baril de whisky XXXX Monongahela, 25 cassées whisky Hanover Rye et 1 baril whiskey Murray H.

Conditions—Comptant.

Saunders & Guiraud et N. E. Humphreys, avocats. 4 juin—4 5 12 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Cottage double en bois couvert en ardoises,

Dans une localité excellente comme location

Nos 410-412 rue Philip entre les rues Tchoupitoulas et Rousseau

Succession de Mme Mariana Drumm.

No 73,175—Division B—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 23 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 12 mai 1904, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée—

Un certain morceau de terre situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Philip, Tchoupitoulas, Rousseau et Soraparu, désigné par la lettre B et mesurant 30 pieds de face à la rue Philip sur une profondeur de 63 pieds, 11 pouces, et 3 lignes, entre lignes parallèles ayant été acquis par la défunte Mme Drumm le 30 mars 1893.

Les améliorations comprenant un cottage en bois couvert en ardoises sur le trottoir contenant de chaque côté 4 chambres, citerne, hangar etc., dans la cour, la banquette et les allées pavées en briques. La maison est en bon état et est à proximité d'églises, d'écoles de marchés, lignes de cars, etc.

Conditions—Un tiers plus ou moins comptant et la balance en un ou deux ans avec des billets portant 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses de sécurité, acte de vente pardevant Oregon W. Long, notaire aux frais de l'acquéreur et les taxes de 1904 devant être assumées par l'acquéreur.

22 ma.—22 29—juin 5 12 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Par ordre du Receveur.

IN RE LEON IRWIN VS "PUGH LINE TRANSPORTATION CO"

No 73,100 Cour Civile de District, Division C

Le splendide bateau à vapeur

"MABEL COMEAUX"

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI 16 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne en vertu d'un ordre de cour signé le 4 ma. 1904 par l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée

Un certain bateau à vapeur nommé "Mabel Comeaux" enregistré dans le Port de la Nouvelle Orléans et d'après son dit enregistrement officiel, comme le même apparaît sur le registre dans la Douane de cette ville, ledit Mabel Comeaux a été construit à Jeffersonville, Indiana, en l'année 1891, il est un bateau à vapeur avec roue à l'arrière, construit en bois, il a trois ponts pas de mât et avec l'avant simple, sa longueur est de 178 pieds sa largeur 36 pieds, sa profondeur 6 5/10, sa capacité de tonnage dans l'entrepont, 325 67, sa capacité de tonnage entre les ponts au dessus du tonnage du pont 72.00, tonnage brut 337.67, lequel dit bateau à vapeur ensemble avec toutes ses machines, poulies, installations et meubles y appartenant, en parfait état, excepté l'arbre moteur, lequel peut être réparé à une dépense estimée à $1,165.00. Le bateau se trouve au pied de la rue Clouet.

Conditions—Comptant.

BURT. W. HENRY, receveur.

T. M. & J. D. Miller, avocats pour le receveur.

15 mai—15 22 29—juin 5 12 16

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Nos 739-41 RUE ELMIRE, Coin Dauphine

UN EMPLACEMENT D'AFFAIRES ET RESIDENCE,

ET Nos 3425-27 RUE DAUPHINE,

UN JOLI COTTAGE DOUBLE

A L'ENCAN

A la Bourse, 311 rue Baronne, MARDI, le 21 juin, à midi:

Sous et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile District, Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire de la succession d'Ernest F. Peters. Dossier No 73,457, ledit ordre adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique MARDI, le 21 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite:

1— Une certaine portion de terre située dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Elmire, Dauphine, Congrès et Royale, laquelle portion de terre mesurant soixante pieds de face à la rue Elmire sur soixante deux pieds dix pouces de profondeur et façade sur la rue Dauphine et est désignée par la lettre A sur un plan fait par O. de Armas, député voyer de ville, daté le 6 avril 1883 et annexé à l'acte d'achat en ce ci-après mentionné, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant. Etant la même propriété qui fut acquise par le défunt E. F. Peters par achat de Mme M. Vaitz, par acte exécuté pardevant C. Dreyfous, notaire en cette ville, le 7 juin 1883 et enregistré dans le Bureau des Transfert de cette ville dans le livre 119, folio 16.

Les améliorations portent les numéros municipaux 739-41 rue Elmire, formant l'encoignure de la rue Dauphine.

2— Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 2 dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Elmire et Désiré, sur un plan du Faubourg Montreuil, fait par L. Sarge, ingénieur civil, daté le 26 février 1850 et déposé dans le bureau du shérif de cette paroisse pour référence et mesurant, d'après ledit plan, trente pieds sept pouces de face à la rue Dauphine sur une profondeur de cent pieds. Etant la même propriété qui fut acquise par le défunt E. F. Peters, par achat de la Veuve Otto H. Rose, par acte passé pardevant F. D. Charbonnet, notaire, le 13me de janvier 1896 et enregistré dans le bureau des transferts de cette paroisse, dans le livre 161, folio 201.

Les améliorations portent les numéros municipaux 3425-27 rue Dauphine.

Conditions—Comptant, les acquéreurs devant payer les taxes de 1904 en plus et au dessus du prix de l'adjudication et déposer dix pour cent de leur enchère, comme de bonne foi entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication. Les actes de vente devant être passés pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des dits acquéreurs.

J. L. ONORATO

Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, bureau 303 rue Baronne.

P. A. Dreyfous, avocat. 21 ma.—21 22 29—juin 5 12 19 21

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence en Bois à Deux Etages,

717 rue Baronne, entre les rues Girod et Julie.

Succession de Julia Ware, John B. Ware et Joséphine Ware.

No 69,921—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, J. C. Denis, Encanteur—Bureau 134 rue Caronde.et—JEUDI 9 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 9 mai 1904, et signé le 13 mai 1904, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, située dans la paroisse de Livingston, Etat de la Louisiane, à savoir—

1— La nord 1/2 section fractionnelle 22, contenant 316 acres.

2— Les lots 1 et 2 et S. E. 1/4 de N. E. 1/4 et S. E. 1/4 et S. E. 1/4 de la section N. E. 1/4 22, contenant 173 34 acres.

3— 1/2 O. de la N. O. 1/4 et N. E. 1/4 de S. O. 1/4 de la section 21, contenant 119.80 acres.

4— La fraction S. 1/2 de la section 22 et le lot 4 de la section fractionnelle 23, contenant 122.27 acres.

5— Les lots 3, 4 et 5 de la section 23, contenant 125 80 acres.

6— S. 1/2 de la section 25 contenant 279 acres.

7— Les lots 1, 2, 3, 4, 5 et 6 de la section 29 contenant 267 acres.

8— La section fractionnelle 15 contenant 185 acres.

9— 47 acres de la section 23, sur la East Fork du Bayou Barbary, 10 50 acres dans l'extrémité sud de la section 39.

10— 50 acres dans l'extrémité sud de la section 39.

11— 100 acres dans la section 42, connu comme la "Demare Place," dans T. S. S. R. E.

Conditions—10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Joseph F. Walton, notaire, aux frais des acquéreurs.

Pierson, Walton & Pierson, Branch K. Miller, avocats.

22 mai—22 29—juin 5 12 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE

Joli Cottage Simple.

3247 rue St-Thomas, entre les rues Toledano et Pleasant.

Succession de John Kane et Theresa Smith, sa veuve.

No 73,092—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, J. C. Denis, encanteur—Bureau No 134 rue Caronde.et—JEUDI, le 30 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 26 mai 1904, de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la susdite cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Thomas (autrefois Fulton), Chippewa, Toledano et Pleasant, étant une partie du lot original numéroté 14, de l'ilet No 4, sur un plan par B. Buisson, voyer, daté le 24 juillet 1842, déposé pour référence en l'étude de C. Boudousquié, ancien notaire et mesurant 30 pieds de face à la rue St Thomas par 72 pieds 8 et 8/10 de pouces sur la ligne se divisant du lot 13 et 68 pieds 3 3/4 de pouces sur une ligne se divisant du lot 16 sur le susdit plan et 30 pieds de largeur sur la ligne du fond. Les améliorations sont désignées par le No 3247 rue St Thomas et comprenant un cottage simple, contenant environ 5 chambres, galerie, hangar, citerne, etc.

Conditions—Comptant; 10 pour cent au moment de l'adjudication et l'acquéreur devant payer les taxes de 1904.

L'acte de vente pardevant John J. Ward, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Andrew Hero, Jr., avocat.

29 mai—29—juin 5 12 19 26 30

Téléphonez—

J. GARLICK,

L'UNIQUE AFFICHEUR.

Les meilleurs tableaux, localités résultats.

Bureau 633 Place Commerciale

Rév—1an

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

D'UN ILET DE TERRE

Dans le Troisième District

En vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire intitulée W. H. Hoskott vs Pedro Arambolo, dossier No 72,829, ledit jugement rendu le 20 avril 1904 et m'en ayant été ouverte le 28 avril 1904, J. L. Onorato, Encanteur, est ordonné de vendre à l'encan public MARDI, le 7 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, borné par les rues Arts, Musique, Verte et Magistrat, portant autrefois ilet No 139 Faubourg Franklin, maintenant portant ilet No 1322, ensemble avec toutes les droits voies, privilèges et servitudes y appartenant, étant la même propriété dans laquelle ledit W. H. Hoskott acquit par achat une moitié d'intérêt indivis, par acte passé pardevant H. Garland Dupré, notaire de cette ville, le 30 avril 1903 et enregistré dans le bureau des transferts dans cette paroisse dans le livre 191, folio 324, ledit ilet mesurant 300 4 aux rues Magistrat et Verte et 319 10 7 sur les rues Musique et Arts, le tout plus ou moins.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1904 et payer pour l'acte de vente pardevant Charles Schneidau, notaire, un dépôt de 10 pour cent doit être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO

Encanteur et agent de Propriété Foncière

303 rue Baronne.

7 mai—7 8 15 22 29—juin 5 7.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

d'un beau morceau de terre

AVENUE TULANE

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 135 rue Carondelet—JEUDI, le 30 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 23 juin 1903 et signé le 29 juin 1903, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans affaire de Mme Juna Kleton St. vs Thomas E. Lynch No 70,123 du dossier de la dite Cour, comme il est amendé par un décret de l'Hon. Cour Suprême, ci-après décrite propriété, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les avenues Tulane et Carondelet et les rues Liberté et Howard, mesurant 45 pieds de face à l'avenue Tulane, 47 pieds 10 pouces de largeur sur la ligne du fond, 106 pieds 11 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne la plus proche de la rue Howard et 97 pieds 8 pouces profondeur sur la ligne la plus près de la rue Liberté, le tout plus ou moins, en mesure Américaine, d'après le plan par J. F. Braun, daté le 29 octobre 1883, annexé à un acte pardevant C. T. Soniat, notaire public, daté le 6 décembre 1883. Les bâtisses et améliorations sur ce terrain appartiennent défendeur, excepte la bâtisse à deux étages en bois dans le fond et sur le côté le plus près de la rue Liberté. La dernière bâtisse nommée est la seule amélioration qui sera vendue avec le terrain.

Conditions—1/3 ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en un crédit de 1 et 2 ans pour des billets portant 7 0/0 d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final, et l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité. 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Bussière Rouen, notaire aux frais de l'acquéreur.

J. J. McLoughlin, avocat du plaignant.

D. J. Dowers et John P. Sullivan, avocat du défendeur.

29 mai—23—juin 5 12 19 26 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

d'un joli cottage simple en bois,

No 1331 Avenue Cleveland.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur, Bureau 135 rue Carondelet—JEUDI, le 30 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 18 mai 1904, et signé 24 mai 1904, par l'Honorable John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le joli cottage simple à un étage en bois avec deux étage dans le fond, No 1331 avenue Cleveland, contenant galeries 3 chambres, etc., dans le Premier District de cette ville, borné par l'avenue Cleveland, les rues Canal, Prieur et Roman. Le lot de terre est désigné par le No 25 de l'ilet No 26, borné comme il est ci-dessus mentionné d'après le plan de Cosnier, architecte, daté le 1er septembre 1844, déposé en l'étude d'Octave De Armas, notaire en cette ville dans le livre de plans No 2. Le dit lot mesurant d'après le dit plan 27 pieds de face à l'avenue Cleveland, sur une profondeur de 105 pieds 10 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles. Cette propriété est dans un bon voisinage, près de toutes les agréments et tera une jolie résidence ou un placement payant. Conditions—Comptant et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1904, au dessus et en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant Peter Stiff, notaire, aux frais de l'acquéreur.

A. J. Morgan, Jr. C. G. Grillo, avocats pour le plaignant.

T. G. Moran, avocat pour le défendeur.

29 mai—29—juin 5, 12, 19, 26 30.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Excellente Propriété de Commerce et de Placement.

Près du Grand Centre Commercial des Affaires.

Le Marché de la rue Neuvième.

Succession de Mme Carl Kummel.

No 73,107—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 135 rue Carondelet—JEUDI, le 9 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de la ci-dessus 9 mai 1904, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Les deux magasins doubles et résidence en bois à deux étages Nos 3115, 3117, 3121 et 3123 rue Magasins, dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Huitième et Neuvième, contenant magasin et une chambre au rez de chaussée et 4 chambres au premier étage de chaque côté, cour et etc., le terrain est décrit comme un certain morceau ou portion dans l'ilet 155, borné comme il est sus mentionné. Ledit morceau ou portion de terre, mesurant 61 pieds, 6 pouces de face à la rue Magasins, par une profondeur de 95 pieds, 11 pouces, et est formé de la portion du fond des lots Nos 11 et 12 du dit ilet d'après le plan fait par Henry Moelhausen, le 11 mai 1844, déposé en l'étude de L. Hermann, ancien notaire en cette ville. Cette propriété est dans une excellente localité pour commerce et résidence et est un placement de stabilité et de rémunération, parce que le caractère du voisinage est établie et stable et n'est sujet à un changement. La propriété se loue au taux de $960 par an. Des fortunes ont été faites et seront faites dans cette localité.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, en un crédit de 1 et 2 ans démontré par des billets de l'acquéreur tirés à son propre ordre et par lui endossé, spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurités. Les taxes dues et exigibles en 1904 devant être assumées par l'acquéreur au dessus et en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant B. Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

James J. McLaughlin, avocat.

8 mai—8 15 22 29—juin 5 9

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de James S. Richardson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 57,930—Division E. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'il en ont, ou peuvent en avoir, pourquoi le compte provisoire présenté par H. E. Boyd, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Omer Villere, avocat.

7 juin—7 11 16

VENTES A L'ENCAN

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur du Premier District,

Dans un Centre de Résidence et de Manufacture.

MARDI, le 28 JUIN

Succession de Hugh Murphy.

No 73,117—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

IL sera vendu à l'enchère publique MARDI, le 28 juin 1904, à la Bourse des Propriétés foncières, 311 rue Baronne.

PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur—Bureau, 733 rue Union, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 24 mai 1904, par l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1— Un certain lot de terre situé étant et se trouvant dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Delord, Foucher, maintenant "Constance" et Poeyfarré, ledit lot est désigné par le numéro dix, sur un plan fait par George N. Dunbar, voyer, le 12 novembre 1846, déposé comme plan 46 dans le livre des plans No deux de W. Christy, ancien notaire, ledit lot formant l'encoignure des rues Magasins et Poeyfarré et mesurant vingt quatre pieds cinq pouces et deux septième de pouces de face à la rue Magasins sur cent treize pieds deux pouces de profondeur et façade à la rue Poeyfarré, entre lignes parallèles (mesure américaine) et est borné dans le fond par une allée de onze pieds onze pouces de largeur de laquelle il a le droit d'usage en commun avec d'autres lots d'après lequel dit plan.

LES AMELIORATIONS COMPRENANT LA RESIDENCE EN BRIQUES A DEUX ETAGES, ET EMPLACEMENT D'AFFAIRES A L'ANGLE DES RUES POEYFARRE ET MAGASIN, MAINTENANT OCCUPEE COMME UN EMPLACEMENT D'AFFAIRES, et louée pour $25 par mois et contenant environ 10 chambres, cour briquetée et hangar dans le fond.

2— Un certain lot de terre situé dans le faubourg Saulet, maintenant le premier district de cette ville, dans l'ilet numéro 31, ancien numéro, ma